

L'école « EN MARCHE » ?

Plus De Maîtres Que De Classes

Un mot
d'ordre
fondateur
du SNUipp

Extrait de la Circulaire n° 2012-201 du 18-12-2012 - MEN - DGESCO A1-1-DRDIE

La mise en place de dispositifs « plus de maîtres que de classes » est une dimension importante de la priorité donnée, dans le cadre de la refondation de l'école, à l'école primaire et à la maîtrise des compétences de base. Des moyens en enseignants seront mobilisés à cette fin dès la rentrée 2013 et tout au long de la législature. Ce dispositif nouveau repose sur l'affectation dans une école d'un maître supplémentaire.

Cette dotation doit permettre la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques, en priorité au sein même de la classe. Il s'agit, grâce à des situations pédagogiques diverses et adaptées, de mieux répondre aux difficultés rencontrées par les élèves et de les aider à effectuer leurs apprentissages fondamentaux, indispensables à une scolarité réussie.

Le dispositif ne se substitue pas aux aides spécialisées, qui gardent toute leur pertinence pour les élèves en grande difficulté. La détermination des modalités d'intervention est à définir en équipe, selon des contextes que les maîtres connaissent précisément, en fonction des besoins des élèves.

Depuis, le dispositif s'est mis en place dans les écoles, a créé de véritables dynamiques pédagogiques, produisant sur les organisations d'écoles et les fonctionnements de classes, des effets porteurs d'un nouveau mode d'exercice du métier, d'une autre façon d'envisager la difficulté scolaire. Un souffle d'air sur un métier devenu de plus en plus difficile. Et puis sont arrivées les présidentielles. Le nouveau Président de la République envisage de redéployer les 5000 PDMQC pour dédoubler les CP des écoles en REP et REP+, à raison de 12 élèves par classe, autant parler de suppression d'un dispositif qui représentait une véritable avancée. Quelques collègues ici en témoignent.

Côté direction

« On faisait régulièrement ce constat de l'extrême difficulté en langage oral, rapport à l'écrit, numération, résolution de problèmes. On s'est dit qu'il fallait arrêter de regarder les élèves plonger vers le bas, il fallait qu'on change les choses. Le dispositif PDMQC nous a permis de passer à l'acte dans le quotidien de la classe et plus efficacement. »

Sylvie GIBIER est directrice de l'école élémentaire Paul Verlaine à Migennes, école à 4 classes avec un PMQC depuis 2012/2013. C'est Julie MEUNIER, enseignante de l'équipe qui est sur le poste depuis 4 ans. Pari Syndical - De ton point de vue de directrice, quel changement fondamental le PMQC a-t-il opéré dans l'école ?

Sylvie - Dans l'animation pédagogique de l'équipe, tu n'es plus toute seule d'une part, et d'autre part, tu as un relais qui va dans les classes. Du coup, quand tu discutes en équipe, d'un projet, d'une problématique, tu as quelqu'un qui a un regard sur ce qui se

vit, ce qui se fait dans l'école, les difficultés et les réussites des élèves dans les classes. Et la discussion que tu mènes, en tant que directrice, est beaucoup plus concrète qu'avant, où les maîtres et les maîtresses osaient plus ou moins rapporter ce qu'ils faisaient. À partir du moment où le PDMQC est entré dans ta classe, tu ouvres ta porte plus largement. L'habitude est prise et assez naturellement on en vient à partager ce que l'on vit (pédagogie, difficultés, réussites, questionnements...) Le Maître+, qui travaille dans les quatre classes, apporte dans les questionnements, un peu d'avant et un peu d'après.

Du coup, quand l'équipe s'assoit autour d'une table, tout le monde a un point de vue et c'est bien plus simple de discuter pédagogie à travers l'ensemble de la scolarité.

PS- Est-ce que tu as une relation professionnelle spécifique avec le PDMQC ?

Sylvie - Oui, en ce qui concerne le rôle d'animateur pédagogique de la direction. Parce que même quand on n'est pas dans la classe, on entend, on





voit des choses, des réactions que l'on ne partage pas forcément. Et c'est pas si simple de l'exprimer. J'ai découvert ici que des jeunes collègues pouvaient investir la directrice comme une hiérarchie. Et partant de là, quand je sens que quelque chose se passe mal dans l'école, j'échange avec le Maître+. Cet échange à deux, la réponse du Maître+ qui va

proposer, donner son regard, me permet de prendre du recul. Elle ne va pas dire les choses à ma place mais elle m'aide à mieux cerner la situation, à tempérer. Ayant vécu d'autres directions sans PDMQC, je vois une différence énorme en terme de partage.

Et pour faire équipe, c'est un sacré catalyseur.

Côté PMQC

« Oui, je suis très heureuse dans mon métier de Maître + ... »

Julie MEUNIER - ... ça a vraiment été une découverte. J'ai pris plaisir à le vivre avec les autres. J'ai beaucoup appris sur les versants pédagogique et didactique et j'ai vraiment l'impression, de savoir plus de choses, de mieux faire mon métier. Et puis j'ai appris aussi de mes collègues. J'ai appris à travailler avec les autres. Ça s'est fait naturellement.

Pari Syndical - Dans les aspects didactiques, pédagogiques que tu as creusés, est-ce que tu as le sentiment que le fait d'être Maître+, t'a amenée beaucoup plus loin que si tu avais eu une classe ?

Julie - Complètement. D'abord parce que j'étais focalisée sur les domaines des maths (résolution de problèmes) et du français (lecture, production d'écrit), que j'ai forcément creusés pour être un peu compétente, proposer des choses aux collègues et répondre au mieux aux besoins des élèves.

J'ai acquis une vision globale de l'élève, de la GS au CM2.

Ça m'a permis de voir sur l'ensemble du parcours, les difficultés que l'on retrouvait parfois en CM2 alors qu'elles étaient déjà là en CP, comme la structuration du nombre ou la compréhension en lecture. Et ces difficultés résistantes encouragent à sans cesse rechercher des nouvelles pratiques, des références théoriques, à les aborder autrement en amont.

PS - Si tu devais retenir une dimension du PDMQC, de quoi parlerais-tu ?

Julie - C'est vraiment l'aspect « pollinisateur » du PDMQC. Quelque chose qui est là entre toutes les dimensions et qui permet de tisser des liens entre les personnes, entre les élèves, entre les niveaux de classe, les démarches d'enseignement. C'est vraiment ça qui caractérise ce métier.



PS - Comment as-tu construit ton métier au sein de l'école, au-delà des cadres institutionnels qui en régissent le fonctionnement ?

Julie - La moitié de l'équipe est arrivée au moment de la création du PDMQC. Donc il fallait faire ses preuves et en même temps ne pas être imposant. Il a fallu un temps pour construire de la confiance. J'étais beaucoup dans la proposition, dans la discussion. Beaucoup dans l'écoute, aussi, en y ajoutant ma touche à moi. C'est comme ça que j'ai construit ma place. Plutôt que d'être dans l'observation des collègues, j'ai proposé de me mettre moi en situation d'actrice, sous le regard de l'autre. Parce que c'est ça qui est difficile dans le PDMQC. Les enseignants n'ont pas l'habitude. Et c'est très différent de l'un à l'autre. Il y en a avec qui c'est facile parce qu'on est sur les mêmes modes de travail, et puis il y a ceux avec qui il faut rentrer sur la pointe des pieds, arriver petit à petit, et aussi ceux pour lesquels je fais des propositions au fur et à mesure, en suivant ce qu'ils font.

C'est vraiment un métier où on s'adapte. Je n'ai pas le souvenir que ça a été difficile.

PS - En quoi le PDMQC est-il un levier pour la transformation de l'école ?

Julie - Il est essentiel pour transformer l'école parce que c'est un dispositif de formation, qui part des problèmes des enseignants, des élèves.

Et c'est par là que l'on pourra transformer les pratiques, transformer l'école et la rendre plus juste et meilleure.

Quand il y a un problème chez les élèves, c'est aussi un problème pour les enseignants.

On se met à plusieurs cerveaux pour trouver une solution.

On prend le temps, le recul, on parle de ce que l'on fait et comment on le fait, de ce qui se passe pour les élèves.

On analyse vraiment les choses sous les différents angles, élèves, enseignants et pratiques, et c'est le début de la formation. Un problème dans la classe

de CE1 va déborder sur l'équipe. En quatre ans, de par le dispositif PDMQC, on a tous et toutes énormément progressé dans nos pratiques.

Côté classe

« Le PDMQC, ça t'apporte et ça t'oblige ... »

Juliette ROYER est professeure des écoles à l'école élémentaire Renoir à Auxerre. Elle a une classe de CE1 et travaille avec un Maître+ depuis trois ans.

Pari Syndical - Qu'est-ce que le PDMQC a changé dans ta classe, dans ton enseignement, dans ton métier peut-être ?

Juliette - Tu es forcée de prendre du recul par rapport à ce que tu fais. Tu te poses plus de questions qu'avant. C'est vraiment ce qui a changé pour moi. Quelqu'un vient travailler avec toi, donc tu anticipes davantage les séances, tu penses à la façon de travailler, et après, tu analyses ce que tu as fait. Et cette analyse, quand tu es tout seul, c'est difficile. Tu essayes, mais tu n'as que ton point de vue. Un PDMQC, ça t'apporte ça. Ça t'apporte et ça t'oblige. Pour que le Maître+ soit efficace, il faut penser les choses et les penser à deux.

C'est vraiment plus de réflexion. Tout est davantage approfondi. Et puis il y a autre chose que le PDMQC oblige : c'est le travail d'équipe. Tu n'es plus tout seul dans ta classe, c'est l'école ensemble.

Quand on voit des difficultés récurrentes sur un niveau de classe, ce sont tous les maîtres de tous les niveaux qui se penchent sur le problème. Et on s'engage à mettre en œuvre ce que l'on a pensé

ensemble. Le travail d'équipe, sans PMQC, tu le fais beaucoup moins, même si tu en as envie. Tu le vis comme une contrainte, tu as des craintes.

Pari Syndical - Qu'est-ce que le PDMQC a levé ? Les contraintes sont les mêmes et pourtant, le travail en équipe se fait .

Juliette - Parce que tu es obligée. Et maintenant c'est naturel, on en a besoin. Du coup, tu travailles avec des personnes avec qui tu n'aurais pas travaillé avant. Alors tu prends et tu en fais ta sauce... Non, on en fait NOTRE sauce.

Quand on n'avait pas de Maître+, les portes étaient plus fermées. On parlait en récréation, on disait, « moi j'ai du mal pour ça, j'ai ça qui va pas ».

La différence aujourd'hui, c'est que toutes ces difficultés, on en fait un objet de travail que l'on aborde tous ensemble et de façon institutionnelle, rigoureuse, on prend le temps, on cherche. On sort du bricolage individuel et on évalue mieux ce qui fonctionne, grâce au regard du PDMQC qui passe dans toutes les classes.



À la lecture de ces témoignages, on a le sentiment que dans les écoles dotées d'un poste de Maître supplémentaire, quelque chose de fondamental a bougé dans l'exercice du métier. On reproche souvent aux enseignants leur résistance au changement. Celui-ci est de taille, les implique dans une remise en cause qui ne va pas toujours de soi, et pourtant tous s'y engouffrent avec un engagement et un enthousiasme rares.

Il doit bien y avoir une raison, non ?

Le SNUipp revendique un abaissement des effectifs dans toutes les classes, qui ne doit pas se substituer au dispositif PDMQC. L'un ne doit pas remplacer l'autre. La transformation de l'école passe par une véritable formation des enseignants, une évolution des pratiques professionnelles. Le PDMQC est un outil qui le permet. À ce jour, entre ce que le ministre dit, ou ne dit pas de la préservation du dispositif, de son évaluation, et ce qui se passe sur le terrain, il y a un fossé.

Dans certains départements, les DASEN ont déjà exprimé la volonté de supprimer les PDMQC pour les CP à douze. Sur le territoire, très peu d'écoles savent ce qui va leur arriver à la rentrée. Plus de 5000 PDMQC ignorent ce qu'ils feront en septembre. Il y a dans l'Yonne, à ce jour, 23 dispositifs PMQC, et 5 demi postes répartis sur des écoles de 4 à 11 classes, REP et hors REP.

Une pétition contre la suppression des PDMQC, partie spontanément d'un collectif de PDMQC via les réseaux sociaux, soutenue par les chercheurs et les mouvements pédagogiques, relayée par les syndicats (SNUipp, SGEN, SEUNSA) a recueilli 12380 signatures. Elle vient d'être fermée par le collectif, qui reste en veille. Vous pouvez lire la tribune en vous rendant sur le site du SNUipp.

Michèle Vannini